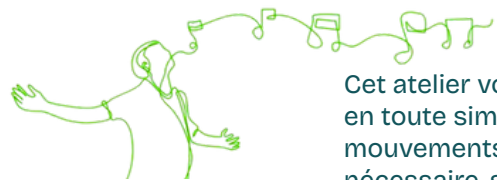


Activités proposées :

Biodanza :

La Biodanza® est une pratique de développement humain qui associe musique, mouvement et émotions. À travers des expériences simples et accessibles, elle favorise la vitalité, la créativité, le plaisir de vivre et une relation plus harmonieuse à soi, aux autres et au monde.

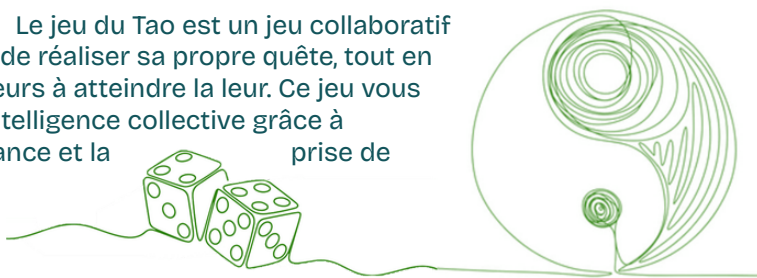


Harmonie par le chant :

Cet atelier vous offre la possibilité de vous rencontrer en toute simplicité grâce aux sons, aux chants et aux mouvements naturels du corps. Aucun prérequis n'est nécessaire, sauf le plaisir de se découvrir et d'exprimer ce qui est là, sans attente ni jugement, pour le pur bonheur du partage !

Jeu du Tao :

Le jeu du Tao est un jeu collaboratif qui permet à chacun de réaliser sa propre quête, tout en aidant les autres joueurs à atteindre la leur. Ce jeu vous fera expérimenter l'intelligence collective grâce à l'entraide, la bienveillance et la conscience.

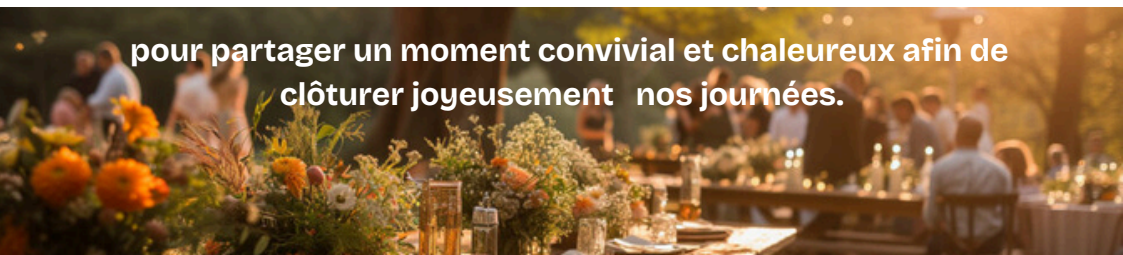


Carnet créatif :

C'est un espace ludique qui vous est donné pour découvrir votre créativité à travers différents médiums : écriture, collage, dessin. Aucun prérequis n'est nécessaire. Laissez-vous guider par les propositions et l'accompagnement bienveillant pour explorer de nouveaux horizons. Le matériel est fourni.

Et tous les soirs, rencontre apéro-dinatoire

pour partager un moment convivial et chaleureux afin de clôturer joyusement nos journées.



trois intervenants pour vous accompagner



Ehouarn



Marianne



Catherine

- Catherine Boussion, musicothérapeute spécialisée dans le chant et l'écriture créative.
- Ehouarn Auffret et Marianne Blazquez, facilitateurs de Biodanza, qui animent régulièrement à Auray, Vannes, Séné et plus largement en Bretagne.

Ensemble, ils proposent un accompagnement centré sur le développement personnel, la créativité et la relation à soi et aux autres.

Pour garantir votre inscription, merci d'envoyer un chèque d'acompte de 100 € au nom de l'association Biodanza et vie danse : c/o M. Blazquez, 2 la clé des champs – 56250 Saint-Nolff

Tout acompte versé n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure tel que prévu à l'article 1148 du code civil.



Tarif pour le séjour du 15 au 22 août : **525€ par personne**

Réservation obligatoire avant le 15/07/26

Le séjour comprend par jour :

- 2 activités minimum
- Apéro dînatoire
- l'emplacement camping

Accueil possible à la journée, au tarif de 80 €, selon disponibilités, la priorité sera toutefois donnée aux personnes réservant tout le séjour.

Bulletin d'inscription



Biodanza en mode vacances du 15 au 22 août 2026

Prénom, Nom _____

Lieu de résidence _____ Département _____

Courriel _____@_____

Mobile _____